

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . .	18 fr. » c.	Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . .	10 »	13 »
Trois mois, — . . .	5 25	7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'hiver, 11 novembre).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.**

3 heures 03 minutes du matin,	Express.
9 — 02 —	Omnibus-Mixte.
1 — 52 —	soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 —	Express.
7 — 18 —	Omnibus-Mixte.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.**

3 heures 03 minutes du matin,	Mixte.
8 — 25 —	Omnibus-Mixte.
9 — 50 —	Express.
11 — 54 —	Omnibus-Mixte.
5 — 57 —	soir, Omnibus.
10 — 34 —	Express.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . .	20 c. la ligne.
Dans les réclames . . . . .	30 —
Dans les faits divers . . . . .	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

RÉSERVES SONT FAITES :  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
chez MM. GRASSET, JAYAUD et MILON, libraires.

## Chronique Politique.

On lit dans le *Constitutionnel* :

« Malgré les déclarations pacifiques du gouvernement si souvent renouvelées, plusieurs journaux s'obstinent à regarder la guerre comme inévitable, et la raison qu'ils en donnent, c'est que nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour la faire avec succès. »

« Nous n'avons pas à nier tout ce qui a été fait, tout ce qui se fait encore dans l'intérêt de la défense du pays. Ces mesures de précaution étaient commandées par l'attitude des Etats voisins, et le gouvernement eût manqué de la prévoyance la plus vulgaire, il eût encouru la plus grave des responsabilités si, en présence d'un grand déploiement de puissance militaire à l'étranger, il n'eût multiplié ses efforts pour mettre la France à la hauteur de toutes les éventualités. Mais conclure de là qu'il désire la guerre ou qu'il se prépare à la déclarer, c'est commettre le plus étrange abus de raisonnement. En fait, plus la France sera armée, moins la guerre sera probable. L'équilibre des forces dans le monde est une garantie de paix. »

« On objecte, il est vrai, que le désarmement de toutes les nations serait un gage encore plus certain du repos de l'Europe. Cela est bien évident. Mais ce désarmement si désirable, qui doit en donner l'exemple? Y a-t-il un Français, ami de la sécurité et de la grandeur de son pays, qui osât lui conseiller cette confiante initiative? Et si des étrangers étaient tentés de nous y convier, ne pourrions-nous pas reprendre, dans une autre acception, le vieux mot de Fontenoy, et dire : « Messieurs, à vous les premiers? »

On lit dans le *Phare de la Loire* :

Le chômage de nouvelles politiques, à l'approche des vacances de Pâques, permet aux journalistes de faire l'article de fond, d'examiner la situation politique de l'Europe, d'exposer leurs thèses; comme nous le disions l'autre jour dans notre bulletin, il n'en est qu'une à l'ordre du jour, après le recul des élections : la paix ou la guerre. Est-ce l'une ou l'autre pour cette année, telle est l'énigme à deviner. Le sphinx à aiguille et à mitrailleuse nous crie :

« Devine, ou je te dévore ! »

Tous les journaux de Paris s'ingénient à deviner, à prévoir les événements.

L'*Opinion nationale* a ouvert le feu, mais c'est un feu tout pacifique; elle démontre que le commerce, les arts, les intérêts, que la civilisation en un mot doit repousser la guerre avec honneur; et qu'il serait préférable de nouer une solide alliance avec la Prusse, plutôt que de lui faire pendant six siècles la guerre, comme à notre ancienne rivale, l'Angleterre, notre alliée aujourd'hui.

A côté de cette thèse quelque peu sentimentale de M. Guérout, M. Emile de Girardin répond avec une obscurité sybilline à cette question : « aurons-nous la guerre? ce sont les choses qui l'emporteront sur les volontés humaines. »

Nos correspondances, dit le *Phare de la Loire*, plaident le pour et le contre : l'une est à la guerre, l'autre à la paix. On peut choisir.

« Le courant pacifique, dit un correspondant de cette feuille, continue à dominer et à s'accroître, même de telle façon, que nous pouvons compter tout au moins sur une année de répit et de tranquillité relative. C'est toujours cela de gagné. »

« L'affaire du Danemark ne paraît guère devoir s'envenimer, ni peut-être se résoudre de si tôt. On avait profité de l'envoi à Paris du ministre de la guerre danois pour lancer quelques rumeurs belliqueuses à titre de ballon d'essai. Mais cela n'a pas pris; Des lettres de Berlin disent que la Prusse serait disposée à faire quelques concessions dans l'intérêt de la paix européenne. Si cela était vrai, M. de Bismark aurait bien mérité de l'Europe, que le célèbre homme d'Etat n'a guère habituée à des concessions, si petites soient-elles. Peut-être, cependant, les soucis de l'organisation intérieure de la Confédération du Nord et les tendances anti-unionistes qui se sont produites dans l'Allemagne du Sud, lors des élections récentes pour le parlement douanier, ont-ils fait réfléchir le ministre prussien et l'ont-ils décidé à montrer plus de conciliation à l'égard du cabinet de Copenhague, c'est ce que nous ne tarderons pas du reste à savoir. »

Le journal anglais le *Globe* n'est pas très-convaincu de la réussite et de la solidité de l'œuvre de M. de Bismark. Voici, en effet, comment il s'exprime dans son numéro du 7 avril :

« L'unification de l'Allemagne n'est point encore un fait accompli. Les Allemands, sous le joug prussien, forment une nation conquise, mais non unie. »

« Leur régénération tant vantée est tout simplement un état d'esclavage, et ils caressent tendrement l'espérance de la liberté. En attendant, il est difficile de contenir l'esprit d'hostilité qui se manifeste sans cesse. Les dernières élections pour le Parlement danois ont été l'occasion de démonstrations violentes presque générales dirigées contre la Prusse et la Confédération du Nord. »

« Dans le Hanovre, la haine contre les conquérants est des plus intenses; la Saxe n'obéit qu'avec répugnance, et si l'on veut s'assurer des sentiments de l'Allemagne du Sud, il n'est pas besoin de chercher d'autre témoignage que la protestation persistante de la landwehr bavaroise contre la prestation du serment prussien qu'on veut lui imposer. Mais l'éclat le plus flagrant de l'hostilité contre la Prusse se montre dans la proclamation du grand-duc de Hesse, qui remue en ce moment toute l'Allemagne. »

« Les Hessois proclament avec confiance que la consolidation de l'unité germanique ne saurait s'effectuer sous la direction de la Prusse. »

La *Gazette de Vienne*, du 7 avril, publie la réponse du président du conseil des ministres, M. le baron d'Auersperg, à la lettre des quatorze évêques. Le président du conseil des ministres déclare que, dans les discussions qui ont eu lieu au Reichsrath sur la loi du mariage, les deux partis ont eu la pleine et entière liberté d'exposer leurs raisons et que tous deux ont fait usage de ce droit.

Le point où en est arrivée la discussion législative engagée sur le projet de loi impose au

**FEUILLETON.**

## L'AIGLE NOIR DES DACOTAHS,

PAR JULES B. D'AUBRIAC.

(Suite.)

— Marchons donc vite ! c'est une longue course ; nos chevaux ne sont pas frais et voici bientôt midi.

— C'est vrai ; le soleil va tomber sur nous d'aplomb sans faire ombre. Si, au moins, vos chevaux étaient nés dans la prairie, ils supporteraient peut-être une journée de marche sans boire.

— Que voulez-vous dire ? Il n'y a donc pas d'eau.

— Pas une goutte d'ici à cet arbre !

— Ah ! peut-être pas un seul de nos chevaux ne traversera cette épreuve : c'est égal, en route !

— Vos hommes sont-ils prêts ? je donnerais un sac de chevrotines pour être là-bas. Ah ! ah ! c'est là que les carabines parleraient ! Chaque coup abattrait un diable rouge, pour peu que vos compagnons connaissent le maniement d'un fusil. — Mais... par le ciel ! ils ont enlevé le bétail... ? Non, c'est une nichée de ces reptiles qui fourmille là-bas au soleil, comme une bande de coyotes... — Oui, ils traversent la prairie, et s'en vont. Notre affaire devient bonne, étranger, quoi-

qu'il y ait encore bien à faire : mais le ciel est avec les braves gens. — Ah ! plus d'un cheval sera abattu, plus d'une chevelure scalpée, par ces infernaux coquins, pour venger cette journée ; s'ils ont vu passer Lemoine, il peut être dangereux à Kirk Waltermeyer de passer par là.

— Vous, et pourquoi ?

— Ils savent bien, les gueux, que c'est moi qui dérange leurs petites affaires, et comme le Français et moi, nous sommes toujours ensemble, ils chercheront à me jouer un mauvais tour. Mais je m'en moque, la balle qui doit me trouer la poitrine n'est pas encore fondue. Et maintenant, étranger, partons si vous voulez tirer d'affaire notre petite troupe, d'abord, votre fille, ensuite.

Toute la bande se mit en route.

Les heures s'écoulaient, brûlantes et pénibles : les hardis aventuriers, demi-perdus dans cet océan de hautes herbes, se serraient les uns contre les autres, et couraient silencieux mais intrépides, haletants mais infatigables, sans crainte, sans faiblesse, car le désir du succès les animait jusqu'au délire.

Bientôt Waltermeyer s'aperçut qu'il avait pris sur ses compagnons une avance considérable : leurs chevaux épuisés ne pouvaient tenir pied au sien. Il s'arrêta au milieu d'une touffe immense d'herbes gigantesques,

dont les tiges verdoyantes pouvaient procurer sinon de l'ombre, du moins un peu de fraîcheur aux malheureux quadrupèdes.

— Nous ne pourrions jamais soutenir ce train-là, cria Miles Morse arrivant à grand peine ; ce sera la mort des chevaux et des hommes. Nos montures ne seront pas capables de marcher ainsi pendant une demi-heure seulement ; il nous faudra aller à pied bientôt.

En effet, les pauvres bêtes respiraient à peine, tremblaient de tous leurs membres, et ruisselaient de sueur.

— Je le sais, étranger, c'est pitié de surmener ces nobles animaux ; je n'en ai assurément pas l'habitude : mais quand il s'agit d'une existence, d'une précieuse existence humaine, il n'y a pas lieu de s'apitoyer sur un cheval. Nous avons encore vingt bons milles à faire avant d'arriver à cet arbre, si nous ne nous arrangeons pas de manière à les expédier, tout le monde mourra ici de soif, bêtes et gens.

— Ainsi, notre seule chance de salut, c'est de pousser en avant.

— C'est aussi le seul espoir de sauver votre fille : il nous faut donc marcher, marcher encore, comme les loups noirs des montagnes lorsqu'ils veulent forcer le buffle ou l'antilope.

Une singulière exaltation s'était emparée de Walter-

myer ; l'idée de délivrer Esther, de l'arracher à un sort horrible, avait pris dans son esprit des proportions chevaleresques. Peut-être quelque souvenir lointain des fraîches amitiés de sa jeunesse s'était réveillé dans son cœur, et le faisait battre ; et, par-dessus tous les autres, un généreux sentiment d'humanité le poussait en avant, eût-il dû traverser le feu et affronter mille morts pour accomplir ce devoir sacré. Oui, oui, murmura-t-il après une pause, laissons ces pauvres bêtes aller tout doucement. Vous ne pouvez rien demander de plus à des animaux qui ne sont pas nés dans la prairie. Si j'avais prévu cette affaire, il y a un mois, je vous aurais trouvés des chevaux qui n'auraient pas quitté le galop avant d'avoir mis le nez dans l'eau. Tout ceci n'est qu'un jeu pour le mien, pour les vôtres c'est la mort.

On se remit en marche à petits pas, le hardi pionnier marchant en tête, et s'arrêtant de temps en temps pour ralentir sa noble et infatigable monture, qui rongea son frein et ne demandait qu'à dévorer l'espace.

— Bien, bien ! murmura-t-il, parlant à son cheval comme s'ils eussent été seuls ; bien ! *Blazing-Star* (étoile brillante) (nom motivé par une tache blanche unique, sur son front) ; nous ne nous serions jamais doutés, n'est-ce pas, qu'il nous faudrait un jour trotter à travers la prairie comme à la suite d'un cortège

gouvernement la réserve la plus scrupuleuse.

Aucune des lois actuellement discutées n'autorise à croire aux bruits d'après lesquels le gouvernement voudrait s'immiscer dans les questions de foi et d'enseignement religieux ou dans l'administration des affaires intérieures de l'Eglise. Les articles 11 et 15 de la Constitution fournissent pour l'avenir la garantie que l'Etat ne veut point empiéter sur les questions qui ne sont pas de son domaine.

Le gouvernement sera toujours disposé à protéger la liberté et l'action de l'Eglise, mais si le gouvernement ne songe point à dépasser les justes limites de son autorité, il ne peut consentir à ce que d'autres outrepassent leurs droits.

Le gouvernement refuse donc de répondre à cette partie de la lettre des évêques qui tendrait à l'entraîner dans une discussion sur les devoirs que la Constitution impose aux fonctionnaires, car cette discussion pourrait, même sans qu'on en ait l'intention, porter atteinte au sentiment du devoir qui doit animer les fonctionnaires.

Voici, d'après la *Gazette de Vienne*, les principales dispositions du projet de loi tendant à déléguer au jury le jugement des crimes et délits commis par la voie de la presse, et que le gouvernement autrichien a présenté aux Chambres dans la séance du 3 avril.

« Tous les crimes et délits commis par la voie de la presse seront jugés à l'avenir par un jury.

» La poursuite pour délits de presse a lieu sur la réquisition du ministère public ou la plainte d'un particulier. Le tribunal de presse décidera dans les trois jours s'il y a lieu de poursuivre.

» L'accusé doit avoir au moins huit jours, s'il s'agit de délit, et quinze jours s'il s'agit de crime pour préparer sa défense.

» Quand il s'agit de crime, il sera au besoin nommé un défenseur d'office à l'accusé.

» Le tribunal de presse se composera de la cour et de douze jurés.

» La principale question à poser au jury est celle de savoir si l'accusé est coupable ou non coupable. Il y a lieu aussi de poser la question des circonstances aggravantes ou atténuantes.

» Lorsqu'un accusé a été déclaré coupable, et que la cour est convaincue, à l'unanimité, que les jurés se sont trompés, elle déclare d'office que l'affaire sera renvoyée devant un autre jury.

» Est appelé à être juré tout citoyen autrichien âgé de plus de trente ans, sachant lire et écrire, domicilié dans la commune depuis un an au moins et payant 20 florins au moins de contributions directes, ou bien ayant acquis le grade de docteur dans une faculté autrichienne, subi les examens de sortie dans une école spéciale, ou étant avocat, notaire ou professeur.

On a remarqué la modération des journaux irlandais catholiques après la victoire que vient de remporter M. Gladstone à la Chambre des communes; modération qui contraste singulièrement avec le ton violent des feuilles protestantes.

C'est ainsi que le *Northern Whig*, organe catholique, exprime une pensée de réconciliation, en disant que la suppression de l'Eglise établie d'Irlande rapprochera les deux pays, et que les Irlandais cesseront de voir dans le gouvernement anglais « le protecteur exclusif de leurs ennemis naturels : les protestants. »

Tandis que la feuille protestante le *Derry Sentinel* s'écrie : « Les résolutions perverses de M. Gladstone menacent la paix publique dans ses plus intimes fondements ! Il faut sans retard adopter les résolutions les plus décisives et mettre la révolution à l'ordre du jour. »

Encore une nuance nouvelle qui vient se joindre à l'arc-en-ciel des recueils de pièces diplomatiques. Le journal le *Nord* nous apprend en effet que, sous le titre de *Livre vert*, le gouvernement persan vient de publier un recueil de documents relatifs au conflit qui a éclaté entre la Turquie et la Perse. Ce dossier, dit le *Nord*, prouve que la tension entre les cours de Constantinople et de Téhéran est déjà arrivée à une intensité inquiétante.

Les griefs de la Perse sont au nombre de quatre : le gouvernement de Téhéran se plaint en premier lieu d'une violation de frontières dont le général ottoman Chibli-Pacha s'est rendu coupable à la tête d'une brigade entière; il se plaint ensuite de violences commises par le gouverneur de Bagdad, Namik-Pacha, contre des colons persans de Fao, qui ont été dépouillés de leurs biens et transportés de l'autre côté des frontières. Le troisième grief est relatif à une attaque contre la ville persane de Sendjahi, par des sujets turcs qui ont égorgé quarante habitants. Les Persans se plaignent enfin de ce qu'un chef de bandits turcs, Hamza-Aga, qui entreprend continuellement des razzias sur leur territoire et qui dernièrement encore a brûlé en partie la ville de Seedach, n'est pas poursuivi par les autorités turques.

#### LA LETTRE DU PAPE.

L'*International*, de Londres, lisons-nous dans l'*Union de l'Ouest*, attribue au Pape Pie IX la lettre suivante que Sa Sainteté aurait adressée à l'empereur d'Autriche. Avant toute chose, il serait bon de savoir si le Pape a écrit à l'empereur d'Autriche. Cela n'est pas invraisemblable, car rien n'empêche que le Pape écrive à un empereur catholique, et même, dans les circonstances particulières où se trouve François-Joseph, on comprendrait que celui-ci ait

sollicité les conseils de l'auguste chef de l'Eglise. Mais si la lettre a pu être écrite et envoyée, que contient-elle et qui en a le secret ? Comment est-elle venue du Pape à l'*International* en passant par l'empereur d'Autriche ? Poser ces questions, c'est montrer que l'*International* ne saurait garantir l'authenticité du texte qu'il publie. Nous le publions de même, d'après ce journal, non sans faire observer que la forme de son écrit ne répond guère aux habitudes connues du cœur de Pie IX ; lors même qu'il se plaint et qu'il accuse, il a des accents émus que nous n'entendons pas ici.

On lit aussi dans la *France* :

Nous sommes en mesure de certifier que la prétendue lettre du pape Pie IX à l'empereur François-Joseph, publiée d'abord par l'*International*, et reproduite ensuite par divers journaux de Paris, est apocryphe.

*Lettre de S. S. Pie IX à l'empereur François-Joseph.*

Mon bien-aimé fils et Auguste Majesté apostolique,

Si le titre (apostolique) que je donne ci-dessus à Votre Majesté, et qui vous a été accordé par le Tout-Puissant et par les représentants du Saint-Siège romain, ne réveille pas dans votre cœur les sentiments qui jusqu'à présent vous ont distingué parmi tous les autres monarques, sentiments que vos sénateurs mal inspirés ont su, non pas éteindre, mais atténués chez vous, moi, comme chef de la grande et sainte association chrétienne, je me crois obligé d'employer tous les moyens qui sont à ma disposition comme vicaire du Christ, pour vous ramener à votre devoir. Je le reconnais d'autant plus nécessaire, que je sais que toute votre auguste famille et vous-même, ô Majesté, vous n'avez, au fond, que du mépris pour ces concessions que tous les chrétiens réprouveront. Vous, ô Majesté, vous avez cru, au milieu des circonstances qui se produisent, devoir vous conformer aux exigences des petites modes modernes, et, au lieu de saisir d'une main de fer les brides du gouvernement de votre empire, vous les avez laissés flotter inertes. Et déjà vous ne pouvez plus réprimer les factions qui aujourd'hui ne prient plus, comme elles devraient le faire, mais menacent Votre Majesté.

Contentez ces désirs profanes, puisque vous vous croyez obligé de vous plier aux volontés d'hommes sauvages, en perdant en même temps le respect que vous devez à la volonté de Dieu !

Détruisez, grâce aux lois nouvelles que vous vous apprêtez à sanctionner, les sentiments religieux et la confiance du monde, en sapant ainsi la base principale d'un Etat régulier, la morale, et en attirant sur vous la colère céleste, la nôtre, et celle de tous les bons et vrais chrétiens.

Vous, Sire, dans le désir que vous avez de conserver votre couronne, vous reniez le Tout-Puissant qui vous l'a accordée ; pour satisfaire vos sujets rebelles, vous exposez vos augustes enfants aux foudres du ciel, et vous ne réfléchissez pas, Sire, qu'avec ces moyens on ne contente pas un peuple irrité, mais qu'on réveille ainsi en lui la volonté d'obtenir plus encore.

Vous resterez donc en face d'une plèbe menaçante, sans être soutenu par une conscience pure, et sans le grand appui de l'Eglise.

Vous avez repoussé les prières de votre auguste famille et d'hommes capables pour suivre les conseils de vos sénateurs (ministres actuels), et vous avez fait fi des paternels avis que mon nonce à Vienne vous a donnés de ma part.

Malgré tout cela, je viens encore une fois vous implorer, au nom de Dieu, du Fils et du Saint-Esprit, de vouloir bien vous souvenir du mot « apostolique », qui distingue votre titre ; de vouloir suivre l'exemple des saints apôtres qui ont répandu leur sang pour leur sainte religion ; de ne pas renier un titre, ambition de tout vrai chrétien, et qui a été accordé à votre aïeul d'Habsbourg, parce qu'il a su non-seulement rehausser, mais encore défendre la sainte religion qui procure l'éternelle béatitude.

Ne pensez pas seulement à vous, Sire. Jetez aussi un regard sur votre nombreuse famille, sur votre épouse qui attend un douloureux, mais heureux événement ; pensez, Sire, que tous ces membres de votre famille feront demain peser sur vous la responsabilité des désastres qui pourraient naître de vos actions actuelles.

Pensez enfin au vieux Pape qui vous parle, aux outrages que lui ont fait subir ceux qu'il croyait lui être entièrement dévoués, et je suis persuadé que vous hésiteriez à remplir son calice d'amertume, en l'obligeant à changer les bénédictions qu'il tient prêtes pour vous et votre famille en autant de justes excommunications.

En attendant, je n'hésite pas à adresser pour vous au Tout-Puissant les plus ardentes prières, afin qu'il éclaire votre esprit, et je vous bénis paternellement.

Rome, le 23 mars 1868.

PIE IX.

Pour les articles non signés : P. GODET.

#### OBLIGATIONS DU NORD DE L'ESPAGNE.

La transaction proposée par le projet de règlement de la Dette du Chemin de fer du Nord de l'Espagne, qui avait soulevé des discussions irréfléchies, et plus propres à nuire aux intérêts des obligations, qu'à les sauvegarder, avait donné lieu à une certaine indécision, et, par suite, à une abstention relative, dont reviennent les obligataires qui comprennent leur évident intérêt.

funèbre. Ah ! toute bête n'est pas bonne pour le désert ; il y a plus d'un de tes camarades dont les os blanchiront dans les herbes, après avoir nourri les vautours.

Insensiblement, et sans même s'en apercevoir, il laissa aller les rênes ; peu à peu son cheval impatient activa son allure, et finit par prendre le galop. Le cavalier, rêveur, n'y prenait pas garde, et se laissait emporter avec cette rapidité qui lui était habituelle.

Au bout d'un certain temps, revenu de sa distraction, il tressaillit en se trouvant seul : retournant alors sur ses pas, il se rapprocha de ses compagnons, qui, échelonnés sur la triste et aride plaine, se traitaient lamentablement à sa suite.

Les chevaux, chancelant au travers des herbes, paraissaient noyés dans cet implacable océan de verdure. Les touffes jaunes de graminées s'enlaçaient autour de leurs jambes raidies, ou balayaient avec un bruissement sinistre leurs flancs tachetés d'écume ; à leurs yeux agrandis par la souffrance, à leurs naseaux enflammés, à leur respiration haletante, on reconnaissait un abattement cruel ; LA SOIF, ce terrible fléau du désert, les dévorait.

Leurs cavaliers brûlés par un soleil de feu, asphyxiés par la poussière ardente, souffraient les mêmes tortures, et se redisaient sombrement les uns aux autres :

— L'eau ! où donc est l'eau ?

— Waltermeyer ! trouverons-nous de l'eau ? demanda Miles Morse d'une voix de fantôme, pouvant à peine se frayer un passage à travers sa poitrine et ses lèvres desséchées.

— N'avez-vous pas votre flacon de chasse, homme ?

— Il y a longtemps qu'il est vide.

— Voici le mien.

— Merci ! mais les chevaux... ? ne pourrions-nous pas essayer de fouiller la terre ?

— Fouiller ? homme ! vous creuseriez bien jusqu'à la Chine sans trouver de quoi mettre une goutte sur la langue d'un oiseau. Regardez ces buissons de sauges ; croyez-vous qu'ils sachent ce que c'est que la rosée ?

— Alors, il faut que les chevaux meurent !

— Eh non ; pas encore. Enlevez-leur les lourdes selles et les couvertures : le contact de l'air les ranimera un peu. Enfin, pour aller au pire, nous les abandonnerons à eux-mêmes ; ils finiront par trouver de l'eau, car les bêtes ont un instinct qui ne les trompe jamais, et qui fait honte à l'esprit orgueilleux des hommes. Voyons, mes enfants ! enlevez les selles et poussez les chevaux devant vous.

On lui obéit, et on essaya de se remettre en route ; mais au bout d'un mille, les hommes étaient épuisés : ils remontèrent sur leurs chevaux et les firent marcher de leur mieux. Les pauvres bêtes tombaient à tout ins-

tant et ne se relevaient qu'à grand-peine.

— De l'eau ! de l'eau donc ! grommelaient les hommes affolés par la soif.

Mais, pour toute réponse, ils entendaient le bruissement des herbes, et le bourdonnement des insectes qui s'abattaient sur eux en colonnes serrées... ou bien le silence murmurant du désert.

Bientôt le vertige s'empara de ces pauvres têtes brûlantes que torréfiait l'implacable soleil. Dans un lointain mirage, il leur semblait aussi voir des sources jaillissantes, des lacs, des jets d'eau ; il leur semblait aussi voir des montagnes vertes, couronnées de neiges éternelles, aux flancs boisés et humides de rosée. Tout-à-coup la chute d'un cheval, les piqûres des insectes, ou le passage d'un tourbillon de chaude poussière, les rappelait à l'horrible réalité :

— De l'eau ! de l'eau, par le Ciel ! disaient-ils les dents serrées.

— Ah ! Waltermeyer ! vous nous laisserez donc mourir de soif ? cria Morse.

— Voyons ! voyons donc ! soyons hommes, encore une petite heure, et nous serons arrivés. Voyez devant nous le gazon qui verdit là-bas ; nous y trouverons l'eau en creusant un peu : les arroyas (sources) ne doivent pas être taries, et, dans tous les cas, j'en connais une, à quelque distance, qui ne manque jamais.

— Marchons encore ! fut la réponse impatiente de toute la troupe.

Et l'on reprit avec effort une marche pénible et lente. De temps à autre un cheval tombait, mais on le laissait en route sans pitié.

— Ça va bien ! mes enfants, dit Waltermeyer pour les encourager ; ce n'est pas la première fois que je fais cette route ; voyez mon cheval, il n'a pas un poil mouillé de sueur ; si j'avais voulu le laisser aller, je vous apporterais de l'eau maintenant. Pour tromper la soif, mettez une balle dans votre bouche, c'est un remède auquel j'ai eu recours plus d'une fois. Courage ! dans quelques minutes nous trinquerons à la source de Challybate.

Bientôt l'aspect de la plaine se modifia ; la terre se montrait moins aride ; l'herbe devenait moins jaune et prenait progressivement des teintes verdoyantes : l'air lui-même et le soleil semblaient moins embrasés.

— Encore un mille, enfants ! et nous sommes sauvés, cria Waltermeyer, se haussant sur ses étriers.

Enfin on aperçut de loin serpentant au travers du gazon touffu et luxuriant, l'onde argentée, l'onde précieuse et désirée de la source. Ce fut alors une course échevelée : hommes et chevaux se précipitèrent avec une indicible ardeur vers l'oasis salutaire, et chacun élança sa soif à longs traits.

On lit, en effet, dans la *Liberté* du 6 avril : « Les anciens obligataires, d'après les lettres que nous recevons tous les jours, se félicitent de l'échange qui va se faire avec le paiement du coupon. Ils comprennent que la créance du Crédit mobilier espagnol exigible pouvait amener la faillite du chemin de fer du Nord de l'Espagne; que des procès pour la solution très-éloignée ne mettraient pas une obole dans leur poche, ne viendraient pas à leur aide; tandis qu'avec les nouvelles obligations, le coupon payé, ils pourront réaliser leur titre à un prix plus élevé que celui d'aujourd'hui. L'intérêt réel de chacun prime toute démonstration théorique. »

Les renseignements qui nous parviennent nous mettent à même d'informer les porteurs des obligations du Nord de l'Espagne, qu'environ trois mille porteurs avaient, aux dernières dates, envoyé leur adhésion. Il est désirable que cette manifestation se complète. L'intérêt des retardataires à transmettre leur adhésion n'est pas contestable, le coupon du 1<sup>er</sup> avril 1868 des obligations de priorité devant être payé immédiatement à raison de 7 fr. 50 aux obligataires qui auront adhéré et fait l'échange.

Les bordereaux d'adhésion se trouvent :  
A PARIS, au Crédit Mobilier, 15, place Vendôme;  
— au domicile de la Société, place Vendôme, n° 8;  
A LYON, à la Société du Crédit Lyonnais, rue Impériale;  
A BRUXELLES, à la Société Générale et à la Banque de Belgique;  
A SAUMUR, chez MM. veuve De Fos LE THUELLE et fils, banquiers.

DE HÉRICOURT.

(154)

## Nouvelles Diverses.

Nous apprenons que des ordres ont été transmis à Brest à l'effet de prendre les dispositions d'usage pour recevoir la visite du Prince Impérial, qui doit, d'ici à peu de temps, visiter Brest, Cherbourg et quelques autres ports des côtes de la Normandie.

Plusieurs journaux du Midi annoncent que des dispositions sont prises dans le port de Toulon, en vue de l'arrivée prochaine de S. M. l'Impératrice et du Prince Impérial, qui se rendraient à Rome, à bord d'un des vaisseaux de l'escadre cuirassée.

Nous sommes en mesure d'affirmer qu'il n'y a absolument rien d'exact dans ces nouvelles.

— On avait parlé, il y a quelque temps, d'un projet de visite de Napoléon III à la princesse Bacciochi, sa parente, retenue par la chute qu'elle a faite dans sa terre du Morbihan; je ne sais si c'est comme suite à ce projet, ou pour motif de santé, qu'on annonce aujourd'hui le départ du Prince Impérial pour un des points des côtes de Bretagne.

— Le député Didier, qu'une crise cérébrale fort grave avait éloigné de la Chambre, vient de mourir, ce qui porte à cinq le nombre des sièges vacants au Corps-Législatif.

— Le ministre de la guerre du Danemark, le général Raasloëff, est arrivé avant-hier matin à Paris. Hier il a eu une entrevue avec le maréchal Niel, ministre de la guerre, et dans la journée il a visité le musée d'artillerie.

M. Raasloëff se rendra sous peu de jours à Londres.

— Nous recevons des nouvelles de l'Algérie et nous nous empressons de dire qu'elles sont des plus rassurantes. Les rapports du gouverneur général annoncent en effet que le retour de la belle saison a eu pour résultat de faire diminuer sensiblement le mouvement des asiles; d'autre part, nous apprenons que les récoltes donnent les plus belles espérances. Enfin, la charité privée, si noblement sollicitée par Mgr l'archevêque d'Alger, jointe aux subsides votés par le Corps-Législatif, a largement contribué à soulager la misère publique.

Nous nous contentons de relater ces faits; ils sont de nature à rassurer le public, si justement inquiet, et à le mettre en garde contre l'exagération donnée à la crise algérienne par certains journaux, qui ont saisi cette occasion de rendre le gouvernement responsable de malheurs dont il ne pouvait conjurer la cause, et dont il a si efficacement conjuré les effets.

— Le tremblement de terre signalé par les journaux d'Aix et d'Arles ne s'est pas fait ressentir seulement dans le Midi.

Le *Publicateur des Côtes-du-Nord* dit, sous la date du samedi 4 avril :

« L'émotion était grande en ville ce matin. Tout le monde s'occupait de l'événement de la nuit dernière, d'un violent tremblement de terre qu'on a ressenti à 1 heure 40 minutes.

» Le phénomène a paru composé d'au moins quatre secousses qui ont eu lieu sans interruption, en moins de quelques secondes, et il a été accompagné d'un bruit souterrain rappelant celui d'un charriot lourdement chargé, roulant sur le pavé.

» Il a été ressenti dans toutes les maisons au mouvement des lits, accompagné du bruit de la vaisselle et des bouteilles.

» A la campagne, le bétail s'est partout levé subitement; les vaches ont beuglé et les chiens aboyé, comme à l'approche de tous les grands phénomènes naturels qui font redouter quelque catastrophe.

» A en juger par l'intensité du phénomène, sur ce sol granitique de la Bretagne, si difficile à ébranler, il est à craindre qu'on ait à déplorer quelques accidents sur d'autres points, tels que des éboulements de vieux édifices ou

quelques raz de marée qui coïncident généralement avec ces perturbations de la nature. »

Nous n'avons pas appris que ces craintes se soient réalisées.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Ainsi que nous l'avons annoncé, la messe de midi sera chantée demain dimanche, à l'église Saint-Nicolas, par la société chorale des sous-officiers de l'Ecole de cavalerie.

D'un autre côté, à l'église Saint-Pierre, un orgue, nouvellement acheté par la fabrique, sera inauguré à la grand-messe.

Cet orgue, dont on fait déjà le plus grand éloge, est dû en grande partie à la munificence d'une personne pieuse, qui a voulu rester inconnue. Cet instrument est sorti des ateliers de la maison Bonn, de Tours.

On a retiré jeudi de la Loire, vis-à-vis le bourg des Rosiers, le cadavre du sieur M..., dont nous avons signalé la disparition dans un de nos précédents numéros.

La *Gazette des Etrangers* annonce le mariage de M. le marquis Arthur Armanieu d'Anglade, propriétaire du château Marsangy (Yonne), avec M<sup>lle</sup> Marthe-Raymonda-Mathilde de Maillé, fille du marquis du même nom, propriétaire du château de Jalesnes.

Nous apprenons que le programme de la soirée au profit de la veuve Chevallier, par MM. les Sous-Officiers titulaires et élèves de l'Ecole de cavalerie, qui est fixée à vendredi 17 avril, se composera comme suit :

### 1<sup>re</sup> PARTIE.

**Ne touchez pas à la Reine** (chœur), opéra-comique, musique de Boisselot.

**La Succession Bonnet**, comédie-vaudeville en un acte, par M. de St-Rémy.

*Personnages* : Duponceau, petit rentier; Chappardin, homme d'affaires; Grisdre, clerc d'huissier; Bonnet; un notaire; Emma, fille de Duponceau.

**Nidja la Juive**, romance dramatique, paroles de M. Léon Cossoa, musique d'Alphonse Leduc.

### 2<sup>me</sup> PARTIE.

**Qui va-là!** (nocturne avec chœur), paroles de M<sup>lle</sup> Laure Jourdain, musique d'Aristide de Latour.

**La Consigne est de Ronfler**, vaudeville en un acte.

*Personnages* : Tavernier, capitaine; Landremol, cavalier; Irma, femme de Tavernier; Charlotte, soubrette.

### 3<sup>me</sup> PARTIE.

**L'Affaire de la rue de l'Oursine**, vaudeville en un acte.

*Personnages* : Lenglumé; Mistingue; Potard; Justin, domestique; Norine, femme de Lenglumé.

**La Chasse aux Isards** (chœur montagnard), paroles et musique d'Alfred Rolland.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

Rome, 9 avril, soir. — Aujourd'hui le Saint-Père, après avoir assisté à la messe dans la chapelle Sixtine, a donné la bénédiction solennelle du haut du portique supérieur de Saint-Pierre; puis il a lavé les pieds aux treize prêtres et les a servis à table. Le nombre des étrangers venus pour assister aux fêtes de la semaine sainte est considérable, la tranquillité est parfaite.

Stockholm, 9 avril, soir. — Les ministres des affaires étrangères, des finances, de la guerre et de l'intérieur ont offert leur démission, que le roi n'a pas encore acceptée jusqu'à présent.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Demain dimanche,

**Le Sonneur de Saint-Paul.**  
**Les trois Epiciers.**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE.

Rue Royale, 19, Saumur.

**Le décapité ou la tête sans corps**, présenté par M. Boué, Edouard, travail scientifique des plus merveilleux que l'on n'ait jamais vu jusqu'à ce jour.

Il s'agit d'une tête vivante, posée sur une assiette. Cette tête parle, chante, siffle et répond à toutes les questions qui lui sont adressées; racontant ses aventures et son malheur. Cette scène est tellement extraordinaire, son succès a été si retentissant à l'Exposition universelle, qu'il a influencé les personnes les plus incrédules. Il faut vraiment le voir pour le croire.

*Visible tous les jours, de midi à 10 heures du soir.*

Prix d'entrée : 50 c. les premières, 25 c. les secondes.

MM. les Ecclésiastiques et les Dames peuvent y assister.

Sommaire du PARIS-MAGAZINE du 5 avril.

Un dessin inédit. . . . .	CHARLET.
Chronique. . . . .	COMTE JACQUES.
La Semaine. . . . .	FRANCIS MAGNARD.
Les enfants du professeur Turck. . . . .	CHAMPFLEURY.
Les avoués. . . . .	J. SARROTTE.
Les députés du Rhône (Suite). . . . .	VOX POPULI.
Les députés de la Gironde. . . . .	VOX POPULI.
Les mendiants arabes. . . . .	K. LUTEMER.
Expédition d'Abyssinie. . . . .	DU TRUGUET.
Chronique musicale. . . . .	LUCIEN DAUTRESME.
Courrier judiciaire. . . . .	AD. ROCHER.
Propos interrompus. . . . .	CAMILLE DEBANS.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Une heure après les voyageurs goûtaient un doux repos couchés sur la fraîche pelouse, bercés par le murmure enchanteur du ruisseau qui babillait autour de leur camp.

Waltermyer avait tenu sa promesse, ses compagnons étaient sauvés. Etendu sur l'herbe à côté de son bon cheval, il rêvait à la jeune fille qu'il fallait sauver aussi.

## VII. — LA CAVALCADE DES MORMONS.

Quand le jour fut venu, les tentes des Mormons furent pliées, les bêtes de somme harnachées, et l'on se mit en marche. Cette foule était réglementée d'une façon si précise, presque militaire, que le défilé s'opéra sans désordre. Chaque homme, chaque famille connaissait sa place; en un clin d'œil la colonne fut formée.

Tous suivaient aveuglément leur « meneur », avec cette confiance stupide qui caractérise l'espèce humaine lorsqu'on a su intéresser sa cupidité: leurs yeux cherchaient avidement cette terre promise où le lait et le miel coulaient en ruisseaux, où les fruits étaient d'or, les fleurs des diamants, la terre une poussière de perles fines.

Cette tourbe infatuée aurait lapidé quiconque eût entrepris de la désillusionner: il aurait été mal reçu, le prophète qui leur aurait prédit que toutes ces belles espérances aboutiraient à une mort solitaire dans quel-

que coin stérile et dérobé de la prairie.

Peu à peu le bétail se répandit sur les gazons verts; les pauvres animaux se dédommageaient de privations subies pendant le séjour du campement. En effet, la place occupée par cette fourmilière d'hommes et d'animaux offrait le plus triste aspect, le sol nu, souillé, dépouillé de sa verdure, ne présentait aux regards que de larges espaces noirs, ressemblant aux monstrueuses écaillés de quelque lépre gigantesque inoculée à la terre par le contact de l'homme.

La colonne marcha jusqu'aux approches de midi. Alors, comme la chaleur devenait étouffante, on fit halte; les bêtes de somme furent dételées.

A ce moment on put contempler un spectacle bizarre, bien caractéristique du principe étrange et égoïste qui présidait à cette étrange réunion.

Les hommes..., le sexe fort!... se couchèrent commodément à l'ombre des wagons, pendant que les pauvres femmes, s'évertuant au travail, ramassaient du bois, allumaient les feux, faisaient la cuisine, et préparaient tout pour le repas de leurs seigneurs et maîtres!

L'ANCIEN. — Thomas Elein — se départant quelque peu de sa dignité, avait daigné s'asseoir au milieu des plus jeunes et des plus jolies, et se montrait assez bon pour échanger des congratulations avec elles. En apparence il semblait tranquille et paisible d'esprit; mais au

fond, on peut le dire, il se sentait brûlé par la robe de Nessus; en effet, l'heure approchait de son rendez-vous avec les Indiens, et il éprouvait la plus vive anxiété sur le résultat du plan concerté avec eux.

Toutefois il était indispensable d'imaginer un prétexte pour se dérober à ses compagnons, et emmener avec lui un petit détachement; — car sa couardise l'empêchait d'affronter seul le voisinage d'Aigle-Noir et de ses sauvages compagnons. Il se méfiait d'eux, parce qu'ils savaient de l'or en sa possession et qu'aucun d'entre eux ne se serait gêné pour le dépouiller brutalement.

— Les canons sont hantés par de la canaille indienne, dit-il à un homme d'avant-garde qui venait prendre ses ordres; je ne voudrais pas que le peuple du seigneur tombât dans une embuscade où beaucoup seraient immolés comme des agneaux dans une boucherie.

— Les sauvages ne songeront pas à nous attaquer si loin, maître.

— Je sais bien que nous ne courons aucun risque en rase campagne, mais quand nous traverserons les gorges rocheuses, ces meurtriers idolâtres pourront nous cribler de leurs flèches empoisonnées, sans crainte d'être atteints dans leurs repaires secrets. Ne soyons point téméraires!

— Nous pourrions envoyer devant les éclaireurs.

— Oui, justement, j'allais vous en parler. Je suis

dans l'intention de prendre avec moi une douzaine de nos jeunes hommes, et de voir par moi-même si la route est sans dangers.

— Vous, maître?

— Sans doute! ne suis-je pas le pasteur de ce troupeau?

— Mais il faut songer à votre précieuse existence!

En vérité, le vieil hypocrite y songeait et la trouvait parfaitement précieuse, mais à un point de vue tout autre que celui de son interlocuteur. Si ce n'eût été l'appât d'une friande conquête, il n'aurait, pour rien au monde, aventuré son incomparable personne.

Son projet fut exécuté; accompagné d'un peloton d'hommes choisis et bien armés, il se mit en route après avoir déterminé le lieu du campement.

Un temps de galop amena Thomas et ses compagnons en vue d'un étroit défilé resserré entre des collines rocailleuses. On aurait dit une fissure provoquée par quelque convulsion volcanique, ou une tranchée ouverte par la hache d'un géant.

— Maintenant, mes enfants, dit-il à voix très-basse, soyons tout yeux et tout oreilles. Je connais le terrain et je vais vous précéder: marchez serrés les uns contre les autres, soyez toujours aux aguets, quelque une attaque soit peu probable: en avant!

(La suite au prochain numéro.)

FAILLITE ESPINASSE.

Les créanciers de la faillite du sieur Espinasse, marchand colporteur, demeurant à Epieds, sont invités, conformément à l'article 492 du Code de commerce, à se présenter dans le délai de 20 jours, en personne ou par fondé de pouvoirs enregistrés, à M. Kerneis, expert-comptable, demeurant à Saumur, syndic de la faillite, et à lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau sur timbre indicatif des sommes à eux dues, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du tribunal de commerce.

La vérification des créances aura lieu en la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur, le mercredi 13 mai 1868, à midi.

Le Greffier du Tribunal, TH. RAVENEAU. (155)

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE FOUQUET.

Les créanciers de la faillite du sieur Fouquet, marchand quincaillier, demeurant à Saumur, place de la Bilange, sont invités, conformément aux dispositions de l'article 492 du Code de commerce, à se présenter dans le délai de 20 jours, en personne ou par fondé de pouvoirs enregistrés, à M. Kerneis, expert-comptable, demeurant à Saumur, syndic de la faillite, et à lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau sur timbre indicatif des sommes à eux dues, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du tribunal de commerce.

La vérification des créances aura lieu en la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur, le mardi 12 mai 1868, à midi.

Le greffier du Tribunal, TH. RAVENEAU. (156)

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE BELLEMÈRE.

Les créanciers de la faillite du sieur Jean Bellemère, marchand poissonnier, demeurant à Doué-la-Fontaine, sont invités à se présenter dans le délai de 20 jours, en personne ou par fondé de pouvoirs enregistrés, à M. Kerneis, expert-comptable, demeurant à Saumur, syndic de la faillite, et à lui remettre leurs titres accompagnés de bordereaux sur timbres indicatifs des sommes à eux dues, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du tribunal de commerce.

La vérification des créances aura lieu en la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur, le jeudi 14 mai 1868, à midi.

Le Greffier du Tribunal, TH. RAVENEAU. (157)

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE HOUSSIN.

Aux termes d'un jugement rendu par le tribunal de commerce de Saumur, le 9 avril 1868, le sieur Houssin, aubergiste et pépiniériste, demeurant à Doué-la-Fontaine, a été déclaré en état de faillite ouverte. M. Duvau-Girard a été nommé juge-commissaire, et M. Guérin, ancien huissier, demeurant à Saumur, syndic provisoire de ladite faillite.

Le greffier du Tribunal, TH. RAVENEAU. (158)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Pour entrer en jouissance de suite,

UNE MAISON,

Située à Saumur, rue Pavée, n° 5, appartenant à M<sup>me</sup> veuve Sortant; remise et écurie. (140)

Etudes de M<sup>e</sup> LABICHE, avoué à Saumur, et de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire en la même ville.

ADJUDICATION

Le dimanche 26 avril 1868, à midi, En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur :

1<sup>o</sup> D'UNE MAISON, sise à Saumur, route de Saint-Lambert-des-Levées, en face la Gare du chemin de fer. Mise à prix . . . . . 12,000 fr.

2<sup>o</sup> D'UNE MAISON, sise à Saumur, quai de Limoges, n° 159. Mise à prix . . . . . 4,000 »

3<sup>o</sup> D'UN JARDIN parfaitement planté, sur la route de Saint-Lambert, commune de Saumur, près la Gare du chemin de fer. Mise à prix . . . . . 4,000 »

4<sup>o</sup> D'un autre JARDIN, joignant le précédent. Mise à prix . . . . . 2,500 »

Voir pour plus ample désignation l'insertion légale qui a paru dans le Courrier de Saumur, le 28 mars 1868.

S'adresser, pour les renseignements, soit à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire, soit à M<sup>e</sup> LABICHE, avoué à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur,

LES IMMEUBLES

Ci-après,

Appartenant aux Hospices de Saumur :

Ville de Saumur.

1<sup>o</sup> UNE MAISON, située rue Haute-Saint-Pierre, n° 7, occupée par M<sup>me</sup> veuve d'Espinay, et comprenant, outre les logements, remise, écurie, parterres, jardins d'agrément et fruitiers. Cette maison joint MM. de Fos, M. Caron et la rue; sur la mise à prix de . . . . . 12,000 fr.»

2<sup>o</sup> Une autre MAISON, située rue de la Chouetterie, occupée par M. Edelin, maçon, joignant la rue de la Chouetterie, les maisons Veronneau et Potin; sur la mise à prix de . . . . . 1,800 »

Commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

5<sup>o</sup> UN MORCEAU DE VIGNE, au Clos-du-Loup, près le Bois-Brard, canton du Vaulanglais, dans lequel se trouve une petite maison.

Ce morceau, d'une superficie de un hectare neuf ares, joint au nord M. Delahaye, au levant M. Legendre, au midi MM. Dézé et Breton, au couchant MM. Bodin, Dézé et Bigeau; sur la mise à prix de . . . . . 3,370 90

Total des mises à prix 17,170 90

S'adresser pour les renseignements au Secrétariat des Hospices, ou à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire. (160)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

PETITE PROPRIÉTÉ, au Gaillardin, montée du Petit-Puy, sur le bord de la route de Saumur à Montsoreau, commune de Dampierre, comprenant : maison d'habitation, écurie, remise, caves, cour, jardin très-bien planté et quetier.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve BRIFFAULT-COUTARD, rue d'Orléans, où à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (161)

A VENDRE

Pour cause de départ

MAISON

Avec JARDIN, rue du Pressoir-Saint-Antoine, 51.

S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire.

A VENDRE

Près Tours,

A 4 kilomètres du chemin de fer de Nantes,

TERRE DE 400 HECTARES

En plein rapport, et charmant

château moderne, vastes ser-

vitutes, plusieurs corps de ferme, moulin à farine, petite distillerie, rivière, beau site.

S'adresser, pour plus amples renseignements, à M. DURAND, rue de la Chèvre, à Tours, ou à M<sup>e</sup> BIEMANT, notaire à Langeais. (159)

A VENDRE

OU A LOUER,

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Située rue de l'Ancienne-Messagerie, n° 11, occupée en ce moment par M. Le Bret.

Cette maison, située au centre de la ville, peut également s'exploiter par la rue du Marché-Noir, où elle a issue par une porte cochère.

Grande facilité à l'acquéreur pour les paiements.

S'adresser à M. MOREAU-BARIER, propriétaire, ou à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire. (8)

A VENDRE

MAISON ET JARDIN,

Situés rue du Plessis-Mornay et montée du Fort.

S'adresser à M. MILLERAND, propriétaire, qui l'habite, ou à M. VAILLIER, huissier. (136)

A VENDRE

TRÈS-BEAU JARDIN

AVEC PIÈCE D'EAU,

Situé en face de la gare des marchandises.

S'adresser à M. NANCEUX. (115)

VENTE PUBLIQUE

DE

BOIS DU NORD

Chantiers HAILAUST et C<sup>e</sup>, Ile-Gloriette,

Le mercredi 15 avril 1868, à 11 heures 1/2 précises, à Nantes.

Le mercredi 15 avril 1868, à onze heures et demie précises, MM. HAILAUST et C<sup>e</sup>, négociants, feront vendre publiquement, dans leurs chantiers, Ile-Gloriette, à Nantes, par le ministère de M. L. DE MAROLLES, courtier de marchandises inscrit, les bois suivants :

Environ 45,000 madriers sapin du Nord. — 8,000 battens sapin du Nord. — 25,000 planches sapin du Nord. — 1,500 madriers sapin du Nord de 5 cent. épaisseur. — 200 poutres sapin d'Amérique. — 50 poutres sapin rouge de Prusse. — 1,400 poutrelles sapin rouge de Prusse. — 105 stères planches et madriers chêne de Prusse.

BOIS TRAVAILLÉS.

Environ 2,400 madriers sciés en 3, 4 et 5 feuilles. — 3,000 planches rabotées et bouvetées. — 40,000 planchettes rabotées et bouvetées.

Nantes, le 6 avril 1868. (165)

L. DE MAROLLES.

UNE BOURSE

Est ouverte en l'étude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur, pour faciliter le remplacement au service militaire des jeunes gens faisant partie de la classe de 1867; il y a déjà un grand nombre d'adhésions. (141)

A VENDRE

BEAU ET BON

PIANO CARRÉ,

DE PAPE.

S'adresser hôtel Dupuis, quai de Limoges. (110)

DEUX BELLES

PIÈRES DE MEULES

A MOUDRE LES GRAINS,

A VENDRE

Avec une quantité d'engrenages.

S'adresser, pour les voir, à M. DELALANDE-ROBIN, au Pont-Fouchar.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

MAISON

Avec cour et jardin,

Située à Saumur, rue du Champ-de-Foire,

Occupée actuellement par M<sup>me</sup> Stoker.

S'adresser à M. LEGUÉ, boisselier, rue du Portail-Louis. (164)

On demande à acheter d'occasion

le Répertoire méthodique et alphabétique de DALLOZ, 44 volumes in-4<sup>e</sup>.

S'adresser au bureau du journal.

PETITE AUBERGE

DU CANARD VERT

A LOUER

Pour la Saint Jean 1869,

Située rue de la Cocasserie, près l'Hôtel-de-Ville.

S'adresser à M. COIGNARD, sur les Ponts. (165)

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON,

Avec jardin, écurie et remise, rue du Palais-de-Justice, n° 5.

S'adresser à M. NANCEUX, rue du Marché-Noir, ou à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire. (107)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

PORTION DE MAISON

Située rue Courcouronne, n° 6, à Saumur.

S'adresser à M. MORICET, LÉON, négociant, sur les Ponts. (149)

ON DEMANDE un emploi de

comptable ou autre. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

HISTOIRES DU VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE,

Gentilhomme angevin,

Revus et publiés par son petit-neveu,

Le Chevalier DE GLOUVET.

Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX : 4 francs.

En vente à Saumur :

Chez P. GODET, imprimeur-libraire; GRASSET, libraire; JAVAUD, libraire.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 9 AVRIL.			BOURSE DU 10 AVRIL.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	69 10	»	»	69 »	»	»
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	99 »	»	»	99 »	»	»
Obligations du Trésor. . . . .	472 50	»	»	472 50	»	»
Banque de France. . . . .	3190 »	»	»	3185 »	»	»
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1445 »	»	15 »	1440 »	»	5 »
Crédit Foncier colonial . . . . .	500 »	»	»	497 50	»	2 50
Crédit Agricole . . . . .	635 »	»	»	635 »	»	»
Crédit industriel. . . . .	642 50	2 50	»	642 50	»	»
Crédit Mobilier (estamp.). . . . .	263 75	»	1 25	260 »	»	3 75
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	668 75	»	3 75	668 75	»	»
Orléans (estampillé). . . . .	801 25	»	7 50	861 25	»	»
Orléans, nouveau . . . . .	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes). . . . .	1182 50	2 50	»	1185 »	2 50	»
Est. . . . .	552 50	1 25	»	552 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	932 50	»	5 »	930 »	»	2 50
Lyon nouveau. . . . .	»	»	»	»	»	»
Midi. . . . .	580 »	»	1 25	575 »	»	5 »
Ouest . . . . .	552 50	»	2 50	547 50	»	5 »
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz . . . . .	1450 »	»	22 50	1440 »	»	10 »
Canal de Suez . . . . .	315 »	»	6 25	317 50	2 50	»
Transatlantiques. . . . .	355 »	»	5 »	360 »	5 »	»
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	49 »	»	05 »	48 70	»	30 »
Autrichiens . . . . .	552 50	»	1 25	550 »	»	2 50
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	372 50	»	1 25	366 25	»	6 25
Victor-Emmanuel . . . . .	48 50	»	1 50	49 50	1 »	»
Romains . . . . .	48 50	»	1 50	46 50	»	1 50
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	325 »	»	2 50	320 »	»	5 »
Saragosse . . . . .	92 »	»	50 »	92 50	»	50 »
Séville-Xérés-Séville . . . . .	21 50	»	50 »	21 50	»	»
Nord-Espagne. . . . .	70 »	»	»	70 »	»	»
Compagnie immobilière. . . . .	97 »	»	1 »	96 25	»	75 »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord. . . . . 324 75 » » » » 324 75 » » » »

Orléans . . . . . 318 50 » » » » 318 25 » » » »

Paris-Lyon-Méditerranée. . . . . 330 » » » » 330 » » » »

Ouest . . . . . 317 » » » » 316 25 » » » »

Midi. . . . . 315 25 » » » » 315 75 » » » »

Est. . . . . 319 50 » » » » 319 50 » » » »

Saumur. P. GODET, imprimeur. Certifié par l'imprimeur soussigné.